

**LETTRE AUX PORTEURS DE PARTS DE L'OPCVM UNOFI-FRANCE  
(FR0010649368 / FR0007460464)  
FONDS COMMUNS DE PLACEMENT DE DROIT FRANÇAIS****Paris, le 3 décembre 2024****Madame, Monsieur, Chers Clients,**

Vous êtes porteurs de parts du Fonds Communs de Placement (ci-après le « FCP ») UNOFI-FRANCE (part C : FR0010649368 - part D : FR0007460464) et nous vous remercions de votre confiance.

Nous vous informons qu'UNOFI-GESTION D'ACTIFS a décidé de procéder aux modifications détaillées ci-après.

**Quels changements vont intervenir sur votre fonds ?**

Par la présente, nous vous informons qu'UNOFI-GESTION D'ACTIFS, société de gestion de votre Fonds, a décidé de changer de méthode de sélection des actions françaises, en passant d'une gestion « indicielle » (passive) à une gestion active.

L'objectif de cette transformation est de mettre en œuvre une nouvelle stratégie d'investissement s'appuyant sur une sélection discrétionnaire des actions – approche « bottom-up », source de valeur ajoutée par rapport à un fonds indiciel (« passif »).

Dans ce cadre, l'univers d'investissement sera élargi aux 120 plus grandes entreprises cotées sur la Bourse de Paris. A ce titre, l'indice CAC 40 Net total Return (code Bloomberg : NCAC) sera remplacé par l'indice Bloomberg France 120 Net Return.

**Quand ces opérations interviendront-elles ?**

**Ces modifications entreront en vigueur le 2 janvier 2025, de manière automatique et sans aucune démarche de votre part.**

Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications, vous pouvez obtenir sans frais le rachat de vos parts jusqu'au 02/01/2025. A cet égard, rappelons que votre FCP ne facture jamais de commission de rachat.

**Quel est l'impact de cette ou ces modifications sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?**

- Modification du profil de rendement / risque : **Oui**
- Augmentation du profil de risque : **Oui**
- Augmentation potentielle des frais : **Non**
- Ampleur de l'évolution du profil de rendement / risque : **Très significatif<sup>1</sup>**



<sup>1</sup> Cet indicateur se base sur l'évolution du SRRI et l'évolution de l'exposition du fonds à une ou plusieurs typologies de risques.

**Quel est l'impact de cette ou ces opérations sur votre fiscalité ?**

Le rachat des parts du fonds UNOFI-FRANCE, si vous en faites la demande, emporte en principe des conséquences fiscales à votre niveau. Celles-ci sont susceptibles de varier en fonction, notamment, de votre qualité, de votre résidence fiscale, des éventuels attributs fiscaux dont vous bénéficiez ou de l'enveloppe fiscale dans laquelle sont détenus les parts du fonds. Nous vous invitons donc à vous rapprocher de votre conseiller habituel pour connaître les conséquences fiscales de cette opération au regard de votre situation fiscale propre.

**Quelles sont les principales différences entre le fonds dont vous détenez des parts et le futur fonds ?**

	Avant	Après
<b>Régime juridique et politique d'investissement</b>		
<b>Classification (optionnel)</b>	Actions françaises	Néant
<b>Objectif de gestion*</b>	Le FCP a pour objectif de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice CAC 40 Net total Return, calculé en euro dividendes nets réinvestis (CAC 40 NR – code Bloomberg : NCAC), et représentatif des actions des 40 plus grandes sociétés cotées sur Euronext Paris. Le site internet d'Euronext ( <a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a> ) contient des informations plus détaillées quant aux indices Euronext.	L'objectif du FCP est, au moyen d'une gestion active et discrétionnaire, la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice Bloomberg France 120 Net Return. Le fonds peut investir en-dehors de son univers d'investissement de référence (c'est-à-dire en dehors de l'indice Bloomberg France 120 Net Return) jusqu'à 10 % maximum de l'actif net.
<b>Indicateur de référence</b>	CAC 40 Net total Return (code Bloomberg : NCAC) Le CAC 40 est composé de 40 valeurs choisies parmi les 100 premières capitalisations boursières cotées sur Euronext Paris, selon leur capitalisation boursière et leur liquidité.	Bloomberg France 120 Net Return (code Bloomberg : BFR120N) L'indice Bloomberg France 120 regroupe, sur la base de leur capitalisation boursière flottante, les 120 plus grandes entreprises cotées sur la place parisienne.
<b>Changement de méthode de sélection des titres*</b>	La gestion du FCP est « indicielle » (passive).	Le FCP est géré activement.

	Avant	Après	
<b>Modification du profil de rendement/risque</b>			
<b>Evolution de l'exposition aux différentes catégories de risques*</b>	<b>Liste avec les fourchettes d'exposition (en % de l'actif net)</b>	<b>Liste avec les fourchettes d'exposition (en % de l'actif net)</b>	<b>Contribution au profil de risque par rapport à la situation précédente :</b>
	Risque de gestion discrétionnaire [0 %]	Risque de gestion discrétionnaire [75% ; 100 %]	+
	Actions françaises (siège social de l'émetteur situé en France) [75 % ; 100 %]	Actions cotées sur le marché français [60 % ; 120 %]	+
	Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés (engagement) [0 ; 25]	Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés (engagement) [0 ; 50]	+
	Actions cotées sur un ou plusieurs marchés des pays de l'Union européenne hors France [0 %]	Actions cotées sur un ou plusieurs marchés des pays de l'Union européenne hors France [0 % ; 10 %]	+
	Actions de petite et moyenne capitalisation boursière [0 %]	Actions de petite et moyenne capitalisation boursière [10%]	+
	Obligations et instruments du marché monétaire de la zone euro et / ou libellés en euro de type « Investment Grade » [0 % ; 25 %]	Obligations et instruments du marché monétaire de la zone euro et / ou libellés en euro de type « Investment Grade » [0 % ; 10 %]	-
	Risque de change [0 %]	Risque de change [0% ; 10%]	+

**\*Ces modifications ont reçu un agrément de la part de l'Autorité des marchés financiers (AMF) en date du 27/11/2024.**

## Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous attirons votre attention sur la nécessité et l'importance de prendre connaissance du document d'informations clés (DIC) et du prospectus de votre FCP UNOFI-FRANCE. Vous pouvez consulter ces documents dans la rubrique « [Documentation réglementaire](#) » du site internet de l'Union notariale financière. Ces documents réglementaires sont également adressés gratuitement en français sur simple demande par mail à [unofi@unofi.fr](mailto:unofi@unofi.fr) ou par courrier auprès de : UNOFI-GESTION D'ACTIFS - Direction administrative - 30, boulevard Brune - CS 30303 - 19113 Brive Cedex / Tél. : 05 55 17 43 00.

Nous vous invitons à prendre contact avec votre interlocuteur habituel ou votre conseiller pour vous donner toutes les informations complémentaires que vous pourriez souhaiter. Au demeurant, n'hésitez pas à le contacter régulièrement pour faire un point sur l'ensemble de vos placements financiers.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Clients, l'expression de nos sincères salutations.

**UNOFI-GESTION D'ACTIFS**

Glossaire

<b>Benchmark ou indice de référence</b>	Indice représentant l'évolution du ou des marchés de comparaison d'un OPCVM. Un OPCVM indiciel évoluera parallèlement au benchmark.
<b>Bottom up</b>	Également appelé stock picking, ce mode de sélection de titres privilégie tout d'abord les caractéristiques propres de chaque titre et non celles du secteur ou du pays dans lesquels l'entreprise intervient (voir également top down).
<b>OPCVM indiciel</b>	Un OPCVM dont la stratégie consiste à répliquer ou suivre les performances d'un ou plusieurs indices par réplication synthétique ou physique. Par exemple, un OPCVM indiciel CAC 40 a pour objectif de suivre l'évolution du CAC 40 (que l'indice monte ou baisse) en investissant dans les actions des sociétés qui composent le CAC 40.
<b>OPCVM à gestion active</b>	Un OPCVM dont le gestionnaire décide de la composition du portefeuille, en fonction des objectifs et de la politique d'investissement (par opposition à un OPCVM indiciel qui réplique un indice et ne dispose pas de ce pouvoir discrétionnaire). Un OPCVM à gestion active tente généralement de battre un indice.
<b>Top Down</b>	L'approche Top Down consiste à s'intéresser d'abord à la répartition globale du portefeuille entre les différentes possibilités de placement (classes d'actifs, zone géographiques, secteurs ...), puis, dans chaque catégorie, à sélectionner les titres qui conviennent le mieux.